



PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

ADJONCTION AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

A signer et remettre impérativement avec le dossier d'inscription

1/ Règles générales applicables à la Salle Tonic, Salle des Ballerines, Salle Polysons et toutes autres salles pouvant être utilisées par l'Association :

- **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE** à l'arrivée, à l'intérieur lors de chaque déplacement et au départ de la salle pour l'ensemble des participants, élèves et encadrants. Masque également obligatoire lorsque la distanciation ne peut pas être respectée.
- **DÉSINFECTION DES MAINS OBLIGATOIRE** au gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée des salles pour tous les participants et les encadrants.
- **TOILETTES, LAVABOS & VESTIAIRES CONDAMNÉS** dans toutes les salles. Les participants sont priés de prendre leurs dispositions avant de venir au cours (et notamment pour se désaltérer : penser à prendre une gourde pleine).
- **MATERIELS DE SPORT DE L'ASSOCIATION CONDAMNÉ**. L'utilisation de notre matériel est strictement interdite.
- **SE MUNIR DE SON PROPRE TAPIS DE SPORT**. Chaque participant devra se présenter au cours avec son tapis de sport. En cas d'oubli aucun prêt de tapis ne sera possible et le participant ne pourra pas accéder au cours.
- **VENIR AVEC UNE TENUE ADAPTÉE A LA DISCIPLINE**. Pas de changement de vêtements sur place ni pour les enfants.
- **PORT OBLIGATOIRE DE CHAUSSURES AUX SEMELLES PROPRES**. Le changement de chaussures pourra s'effectuer à l'entrée des salles. Un marquage au sol à l'intérieur de la salle Tonic indique la zone à ne pas dépasser avec les chaussures de ville, un meuble à chaussures est mis à disposition (uniquement salle Tonic).
- **DISTANCIATION**. Le professeur vous indiquera votre emplacement dans la salle pour la pratique de la discipline.

2/ Maîtrise du flux entrant et sortant des salles

Dans toutes les salles, un battement de 5 mn est prévu entre chaque cours pour l'aération de la salle.

- **SALLE DES BALLERINES**

Le vestiaire étant condamné, les **participants devront patienter au bas des escaliers** (quelles que soient les conditions météo) sans en encombrer l'accès pour permettre au cours précédent de partir **puis attendre l'accord de l'encadrant pour accéder à la salle de cours**.

Cas des cours de danse (groupe 5/6 ans à +16 ans) :

Les parents ne sont pas autorisés à monter avec les enfants. Les enfants seront intégralement pris en charge par le professeur.

Lors de la sortie du cours, les parents devront également attendre les enfants en bas des escaliers.

- **SALLE TONIC**

Les participants devront attendre la sortie du cours précédent et l'accord du professeur pour accéder à la salle de cours. Un marquage au sol à l'extérieur indique la zone à laisser libre pour ne pas encombrer la sortie de la salle.

Cas du cours de Baby Danse :

Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans la salle ni en début ni en sortie de cours (quelles que soient les conditions météo). L'entrée et la sortie des enfants est intégralement prise en charge et gérée par l'encadrant.

3/ Accès aux salles interdites aux :

- Personnes testées positives au Coronavirus. Elles devront en outre impérativement prévenir l'association.
- Personnes présentant l'un des symptômes suivants : fièvre, toux, maux de gorge, maux de tête, perte du goût et de l'odorat. Et plus généralement toute personne présentant un symptôme viral (grippe ...)
- Personnes ayant été en contact direct avec un Covid-19



4/ Précautions individuelles

Les personnes vulnérables veilleront à se protéger (port du masque, distanciation, gestes barrières).

Les parents jouent un rôle essentiel, ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants aux cours en cas de fièvre ou de symptômes évoquant la COVID 19 ou tout autre symptôme viral, ni en cas d'apparition de symptômes dans le cadre familial.

5/ Gestion des cas suspects de Covid-19

La tenue de feuille présence est obligatoire pour chaque séance afin d'identifier les personnes potentiellement en contact avec un Covid-19 (directive gouvernementale)

6/ Nettoyage des salles avec du produit désinfectant

Les salles seront nettoyées hebdomadairement à l'exception des poignées de porte qui seront systématiquement nettoyées en début et fin de chaque cours par les professeurs.

7/ Rappel des gestes barrières

- Eviter de se toucher le visage, en particulier le nez et la bouche
- Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable
- Ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer

Le présent protocole est susceptible d'être ajusté en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et de la réglementation en vigueur.

La responsabilité du Président et des encadrants est engagée, nous vous demandons donc de respecter impérativement le protocole en vigueur. En cas de non-respect, le pratiquant ne pourra pas accéder au cours.

**MASQUE, TENUE ET CHAUSSURES ADEQUATES, TAPIS PERSONNEL (pour certaines disciplines)
SONT OBLIGATOIRES.
EN CAS D'OUBLI L'ACCÈS AUX SALLES SERA INTERDIT.**

**Ce présent protocole sanitaire doit être impérativement signé et retourné avec la fiche d'inscription.
En cas d'absence de ce document ou de retour non signé, l'accès au cours ne sera pas autorisé.**

Nom, Prénom (d'un parent pour les mineurs)

Date Signature



A déposer dans la **boîte aux lettres de Valérie & Patrick SIZABUIRE – 250 route des Guillardes – Lucenay**

Date limite de dépôt le 18 juillet 2021

ATTENTION : - Traitement des dossiers par ordre d'arrivée, tampon faisant foi.
- Au-delà de la date limite, les dossiers seront traités à la fin du forum du samedi 4 septembre 2021

ADHERENT

Nom Prénom

Portable (parent pour les mineurs) Date de naissance/...../.....

Mail @.....
Mail du parent pour les mineurs. Merci d'inscrire votre mail très lisiblement (IMPORTANT pour être contacté par les professeurs en cas d'absence)

Adresse Postale

Code Postal Ville

ACTIVITES

Cocher l'activité(s) choisie(s)	Lucenois(e)	Extérieur(e)
DANSE		
Baby Dance 3/4 ans [2018-2017] – Mercredi.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
New Dance 5/6 ans [2016-2015] – Mercredi.....	<input type="checkbox"/> 130 €	<input type="checkbox"/> 146 €
Street Jazz 7/8 ans [2014-2013] – Mercredi.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Street Jazz 9/10 ans [2012-2011] – Mardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Street Jazz 11/12 ans [2010-2009] – Jeudi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Street Jazz 13/14 ans [2008-2007] – Mardi.....	<input type="checkbox"/> 185 €	<input type="checkbox"/> 207 €
Street Jazz 15 ans [2006] – Jeudi.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Street Jazz + 16 ans [≤2005] – Mardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ZUMBA		
Zumba – Lundi.....	<input type="checkbox"/> 149 €	<input type="checkbox"/> 165 €
Zumba Strong – Jeudi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GYM		
Renforcement Musculaire (anciennement Gym Tonic) – Lundi ..	<input type="checkbox"/> 141 €	<input type="checkbox"/> 156 €
Gym Douce – Mercredi 1 ^{er} cours [9h-10h].....	<input type="checkbox"/> 121 €	<input type="checkbox"/> 137 €
Gym Douce – Mercredi 2 ^{ème} cours [10h05-11h05].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PILATES		
Lundi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 1 ^{er} cours [18h30-19h30].....	<input type="checkbox"/> 164 €	<input type="checkbox"/> 180 €
Mercredi 2 ^{ème} cours [19h35-20h35]	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
YOGA		
Mercredi soir	<input type="checkbox"/> 189 €	<input type="checkbox"/> 205 €
Jeudi matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

DEDUCTIONS FIDELITE

- **Multi-Activités d'un même adhérent :**
 - 10 € pour l'inscription à une seconde activité
 - 15 € pour l'inscription à 3 activités (non cumulable avec la réduction de 10€ pour la 2^{ème} activité)
- **Famille :**
 - 10 € par personne à partir de 3 personnes vivant dans le même foyer
 - Cumulable avec la réduction multi-activités d'un même adhérent

ATTESTATION DE SPORT

Attestation de sport pour votre employeur ? **oui** | **non**
Elle sera remise la 1^{ere} semaine d'octobre. **Attention aucune copie ne sera délivrée en cours d'année.**

FORMALITES D'INSCRIPTION

- Le dossier doit contenir les pièces suivantes :
- La présente fiche d'inscription
 - La feuille d'autorisations signée
 - Le protocole sanitaire signé
 - Le ou les chèques correspondant à(aux) l'activité(s) choisie(s)
- Règlement en 3 fois possible (chiffres ronds, pas de centimes). Encaissement 15/10, 15/11 et 15/12/2021

Sans nouvelles de notre part, considérez que votre dossier d'inscription est validé



AUTORISATIONS POUR LA SAISON 2021-2022

A remettre impérativement avec le dossier d'inscription

1. REGLEMENT INTERIEUR

L'adhésion à l'association implique l'acceptation du règlement intérieur. Celui-ci est disponible sur le site internet et dans les salles. Il sera également consultable au Forum des Associations.

J'ai lu et j'accepte les conditions du règlement intérieur.

Nom, Prénom (d'un parent pour les mineurs) :

Date : Signature :

2. AUTORISATION MEDICALE

J'autorise les responsables de l'activité à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence médicale.

Nom, Prénom (d'un parent pour les mineurs) :

Date : Signature :

3. DROIT A L'IMAGE

J'autorise les dirigeants de l'Association S.Pass Forme à publier ma photo ou celle de mon (mes) enfant(s) sur le site internet et la page Facebook de l'association.

OUI NON

Nom, Prénom (d'un parent pour les mineurs) :

Date : Signature :

4. ASSURANCE

Je reconnais avoir pris connaissance de la loi du 16 juillet 1984 qui impose aux associations d'informer ses membres sur la souscription d'un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels liés à un accident sportif.

Nom, Prénom (d'un parent pour les mineurs) :

Date : Signature :

Valable pour la saison en cours